

Auvergne-Rhône-Alpes



Les élus ont visité le bâtiment cunicole de Damien Munery situé sur la commune de Rageade dans le Cantal.

CUNICULTURE / Sur l'exploitation de Damien Munery, éleveur de lapins à Rageade dans le Cantal, le Conseil régional a dévoilé un plan de filière ambitieux doté d'1,4 million d'euros.

1,4 million pour la filière lapins

À plus de 1 000 mètres d'altitude, à proximité de Saint-Flour, dans le Cantal, c'est un bâtiment flamboyant neuf qui est sorti de terre en 2020. Sous l'impulsion de Damien Munery, un jeune agriculteur, bien décidé à concrétiser son rêve d'installation, le bâtiment abrite depuis 600 cages mères. 4 500 lapins sont ramassés toutes les six semaines. Le jeune homme a choisi la cuniculture par intérêt pour cette production, mais aussi car elle est peu gourmande en foncier et il est assuré d'avoir un débouché valorisant grâce au partenariat noué avec l'abattoir Ribots situé dans le Vaucluse. Accompagné dans son projet par la société Sanders et le concepteur breton I-Tek, le bâtiment a nécessité un investissement global de 450 000 €, soit une majoration de 30 à 35 % par rapport à une structure traditionnelle. Ici les lapins disposent de 60 % de surface en plus par rapport à un logement classique en cage, leur permettant de se dresser, de bondir, de se cacher, de ronger en toute liberté. Ils évoluent sur des caillottes en fibre de verre. « Il y a clairement une prise en compte du bien-être animal mais aussi de l'éleveur grâce notamment aux terriers équipés de mezzanines qui s'ouvrent à hauteur d'homme », explique Gaëtan Baron de la société I-Tek.

Valoriser le bien-être

Après trois années d'activité, Damien concède commencer à s'y retrouver car il valorise ses lapins 20 % de plus que le prix de base qui se situe entre 1,90 et 2 €/kilo. Il a contractualisé en ce sens pour une durée de sept ans avec les Établissements Ribots. Au démarrage,

l'éleveur a bénéficié d'un coup de pouce significatif de la Région de l'ordre de 120 000 €, à travers notamment le plan de modernisation des bâtiments d'élevage. Mais pas que... La Région consacre également un plan de filière dédiée au secteur cunicole. La seconde génération de ce plan a été dévoilée, jeudi dernier, sur l'exploitation de Damien Munery. Dotée d'un budget global d'1,4 million d'euros sur cinq ans, il poursuit deux objectifs : assurer la performance économique, environnementale et sociétale des élevages et des outils de production et accompagner la montée en gamme et la création de valeur. « L'accompagnement pourra concerner des projets des entreprises d'aval ou d'éleveurs en lien avec le changement climatique, le renouvellement des cheptels en cas de problème sanitaire ou encore l'accès à un fonds de développement pour permettre les projets d'investissement », a indiqué Fabrice Pannekoucke, vice-président du Conseil régional délégué à l'agriculture. « Comme toutes les filières, la filière cunicole subit actuellement les effets du changement climatique, notamment à travers le stress thermique des animaux de plus en plus important, demandant une gestion toujours plus pointue, ainsi qu'à travers les conséquences sur le marché des matières premières à destination de l'alimentation animale, premier poste de dépenses sur les élevages », a précisé Nicolas Bardy, éleveur dans le Cantal et président de l'interprofession Grand Sud. ■

Sophie Chatenet

Une petite filière mais qui compte ✓

La filière cunicole est une petite filière en Auvergne-Rhône-Alpes, très atomisée, mais très organisée. Deux groupements sont présents en Auvergne-Rhône-Alpes : Lapalliance regroupant 40 éleveurs dont 33 en région et Lapidor regroupant 13 éleveurs dont 7 en région. Les abattoirs sont soit des volaillers (Allier volaillers en Allier et Sedivol dans le Puy de Dôme) souhaitant compléter leur gamme de produits soit des abattoirs spécialisés qui se trouvent à la frange de la région, Palmidor en Saône-et-Loire et Ets Ribots dans le Vaucluse. La filière cunicole regroupée au sein de son Interprofession Lapins du Grand Sud (ILGS) bénéficie de la présence de l'ensemble des maillons de la filière en région ou à proximité. C'est 243 000 tec de lapins qui ont été abattus en Aura en 2021. Cette production locale représente 7,2 % des lapines reproductrices françaises en 2021. ■

PLANS DE FILIÈRE / En soutien à son agriculture, la Région Auvergne-Rhône-Alpes apporte 17 millions d'€ sur l'ensemble des filières, pour la période 2023-2027. Aux côtés des châtaignes ou du maraîchage, la partie animale est celle qui bénéficie de la plus grosse part. Les plans de filières avicole (à lire dans une prochaine édition), horticole, bovine viande et cunicole ont été récemment signés.

Bovins viande : 6 M€ de crédits réservés

Relocaliser ! Voilà ce qui tient le plus à cœur au président de la Région, Laurent Wauquiez, « très attaché à l'agriculture », comme l'a rappelé son vice-président, en charge de l'agriculture, Fabrice Pannekoucke. Ainsi, pas moins d'une vingtaine de plans de soutien ont été décidés pour les cinq ans à venir : 17 pour des filières spécifiques, dont bovins viande, production laitière, maraîchage, lapins... et des filières « transversales », comme la production biologique, par exemple. Relocaliser, ça veut dire limiter les exports. Donc davantage engraisser plutôt que d'envoyer du brouillard en Italie. Ça signifie aussi soigner les outils d'abattage et de mise en marché. À cet égard, Fabrice Pannekoucke a passé la matinée du jeudi 31 août à visiter les équipements du groupe Altitude. Pour décrocher de nouveaux marchés locaux, notamment dans les grandes villes et métropoles régionales, le vice-président compte sur le développement de la marque Ma Région, ses terroirs. « Retrouver de la souveraineté alimentaire ne passera pas par des milliers d'hectares sacrifiés aux panneaux solaires et limiter l'élevage n'est pas une solution en faveur de la planète. Cette stratégie de relocalisation, qui doit profiter à l'élevage, ne se fera pas de manière isolée », précise-t-il. Patrick Escure, président de la chambre d'agriculture du Cantal et président du Comité régional élevage (Corel), saisit la balle au bond : « Ces enveloppes sont importantes, il faut les utiliser au maximum ».

Ainsi, c'est dans des terres d'estives du Cantal, que le vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est venu signer le plan de filière bovins viande, le 31 août. Rendez-vous était pris au Gaec du Chaussedier. Exploitation de 65 mètres sur 108 hectares - 65 % à plus de 1 300 m tout à l'herbe, sans culture - qui produit de la salers Label



Signature officielle du plan filière bovins viande à 1 300 m d'altitude, en présence de nombreux conseillers régionaux, du Draaf, des syndicats agricoles, d'éleveurs qui engraisent des génisses croisées.

rouge, des génisses pour Carrefour via la démarche locale AVP (Association la viande au pays), des bœufs pour sa ferme auberge au buron. Un cadre idyllique qui fait réagir Fabrice Pannekoucke : « Voilà la réalité de notre agriculture, loin des bêtises qui circulent sur les réseaux sociaux, alimentées par des associations anti-viande et les préjugés de la Cour des comptes ». Des propos appréciés par François Garrivier, éleveur dans la Loire et président du Comité de filière Aura qui se félicite : « Dans la continuité du précédent Plan, s'ajoutent des éléments pour répondre à de nouvelles attentes ». Les éleveurs Bruno Dufayet et Victorien Leybros, ainsi que le responsable du magasin Carrefour de Mauriac, Anthony Corbeau, ont présenté la démarche AVP, en place depuis vingt ans, qui répond exactement aux espoirs portés par la Région : engraissement, abattage local, circuits courts et rémunération contractuelle prenant en compte le coût de production et la rémunération de l'éleveur.

Renforcer la rentabilité

Ainsi, via le plan de filière, la Région explique vouloir renforcer la rentabilité, en aidant à la modernisation et en relocalisant en Aura l'activité d'engraissement. Deux points qui doivent

contribuer à l'adaptation face au changement climatique et à la volonté de satisfaire un besoin sociétal en approvisionnement local. Sur l'enveloppe de 6 millions, il est prévu que 70 % soient consacrés à l'investissement direct, notamment des exploitations et 30 % au fonctionnement des filières. Pour cela, la Région encourage le développement de bovins finis, par un appui technique et un financement au démarrage d'un atelier et autres aménagements liés à l'engraissement. C'est l'axe fort de ce plan régional filière bovins viande, qui en comporte quatre. Il prévoit aussi le renforcement de la performance technico-économique, la prise en compte environnementale des élevages (diagnostics individuels, actions collectives, etc.) et des moyens de gagner de nouveaux marchés pour améliorer la valeur ajoutée, via une communication pertinente. Il est donc prévu, par exemple, un accompagnement pour du conseil, une aide à l'acquisition de génisses et taureaux à la génétique amélioratrice, une pour la filière veau, une encore pour de la contention, etc. Fabrice Pannekoucke souligne que le Feader (fonds européens) apporte également de nombreux éléments de réponse. ■

Renaud Saint-André

HORTICULTURE /

Un plan à plus de 3 millions d'euros

Le lieu de rendez-vous n'a pas été choisi par hasard. Vendredi 1^{er} septembre, élus et acteurs de la filière horticole se sont retrouvés au cœur du nouveau Domaine de Chapelan, tout juste installé à Pusignan (Rhône), après de nombreuses années passées à Feyzin. « Il y a sept ans, l'État nous a informés que nous ne pouvions pas rester là-bas, car nous étions situés dans un périmètre à risques par rapport à la vallée de la chimie », a rappelé Pierre de Prémare, le gérant du groupe. Spécialisé dans la production d'arbustes en pot et positionné sur le marché de la jardinerie, le Domaine Chapelan emploie 55 salariés et dégage 5,5 millions d'€ de chiffre d'affaires. Acteur phare du développement horticole dans la région, l'entreprise a bénéficié d'une subvention de l'ancien plan de filière (2018 - 2023). Cette aide

a notamment permis à l'entreprise de déménager ses 400 000 plants et ses bureaux sur un espace de 18 ha le long de l'avenue Satolas Green, à Pusignan. « Le plan filière a soutenu 20 % de l'enveloppe globale de la partie chantier », détaille le responsable. La signature du nouveau plan au sein de ce nouvel espace paraissait donc être une évidence pour les élus locaux.

Moderniser les outils afin d'attirer la jeunesse

Selon les équipes du président de la Région, Laurent Wauquiez, le premier plan régional de la filière horticole a été utilisé à 98 %. Le montant du nouveau plan 2023-2027, d'un montant de 3,2 millions d'euros, est légèrement inférieur. Mais ce dernier bénéficiera pour la première fois d'une aide prove-

nant du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). Plusieurs axes d'interventions ont été ciblés, parmi lesquels figurent l'adaptation des entreprises horticoles au changement climatique, l'augmentation de leur compétitivité, la valorisation de leur ancrage territorial, le maintien de la production et l'attractivité des métiers. Un dernier point qui a notamment marqué la prise de parole de Cécile Cholas, des Pépinières éponymes, située à Chambéry (Savoie) : « Nos métiers sont formidables, mais nous devons attirer les jeunes sur la recherche et le développement de ce que seront les végétaux de demain ». Grâce aux aides du premier plan de filière, les Pépinières Cholas ont modernisé leur outil et développé un pôle de recherche dédié au changement climatique. ■

Léa Rochon